



Lieu, date

XXVI^e SPECQUE – FICHE DE POSTE Présidence de Commission parlementaire

La présente fiche de poste ouvre la procédure de sélection des personnes appelées à occuper les postes de **Président.e.s de Commission parlementaire** de la XXVI^e Simulation du Parlement européen Canada-Québec-Europe (SPECQUE) qui se tiendra à Québec, QC, Canada, du 28 juillet au 4 août 2024.

I- POSTE

Les Président.e.s de commissions parlementaires sont des députés européens chargés de présider une commission parlementaire spécifique. Trois postes sont à pourvoir mais cette fonction est exercée individuellement. En effet, chaque Président.e de commission parlementaire préside seul au sein de sa commission.

La Présidence de commissions parlementaires dirige les travaux de sa commission, et veille au respect du règlement intérieur du Parlement européen simulé (RIPES).

Conformément au RIPES, la Présidence d'une commission parlementaire simulée est désignée par le Conseil d'administration sur proposition du Pôle surveillance académique.

II- RESPONSABILITÉS

Avant la SPECQUE :

- Collaborer avec le Pôle surveillance académique dans l'élaboration du calendrier et des horaires des séances de la Simulation ;
- Rencontrer les autres postes à responsabilités afin d'appréhender au mieux la simulation ;
- Être disponible pour dialoguer et échanger avec les autres postes, à responsabilités ou non (Co-Présidence du Parlement, Commissaires, Présidences du Conseil, Président.e.s de groupe politique, député.e.s, membres du Conseil), ainsi que les médias Specquois et les représentant.e.s d'intérêts ;
- Lire attentivement et connaître le RIPES sur le bout des doigts ;
- Contribuer aux supports visant à assurer la formation des députés, en étroite collaboration avec le Pôle surveillance académique et le Pôle recrutement ;
- Lire attentivement et connaître le texte de la Commission débattu au sein de la commission parlementaire présidée, ainsi que le Rapport.

Pendant la SPECQUE :

- Établir l'ordre du jour des séances de la commission parlementaire présidée ;
- Assumer la présidence, l'animation et la bonne tenue des débats au sein de la commission parlementaire présidée ;
- Participer quotidiennement la conférence des présidents ;
- Veiller au respect du RIPES et prendre des décisions en conséquence ;
- S'assurer de la bonne tenue des votes ;
- Veiller au calendrier parlementaire
- Agir de manière proactive et pédagogique pour permettre à tous les députés européens de participer aux débats.
- Participer au traitement et au tri des propositions d'amendements pour sa commission parlementaire

III- PROFIL RECHERCHÉ

Tout.e participant.e, nouveau.elle ou ancien.ne, est éligible et peut déposer sa candidature. Les candidat.e.s au poste de Président.e d'une commission parlementaire sont sélectionné.e.s sur la base de la qualité académique de leur dossier, et considérant notamment les critères suivants :

- Motivation, rigueur, et disponibilité avant la simulation ;
- Capacité d'écoute et de compromis ;
- Sens de la pédagogie ;
- Capacité à conduire un débat et à faire régner l'ordre si nécessaire ;
- Très bonne connaissance du fonctionnement de la SPECQUE ;
- Très bonne connaissance du RIPES ;
- Aisance dans la prise de parole ;
- Capacité à comprendre, utiliser et expliquer les outils juridiques de la SPECQUE ;
- Intérêt et connaissance de l'actualité européenne, notamment concernant la problématique soulevée au sein de la commission parlementaire présidée ;
- Connaissance du fonctionnement du Parlement européen.

En outre, les candidat.e.s à ces postes doivent être des personnes rigoureuses, organisées, capables de travailler en équipe, sous pression et avec des horaires contraignants. Les candidat.e.s doivent également faire preuve de jugement, de discernement et de tact. Ils.elles doivent être capables de prendre des décisions importantes dans des situations potentiellement stressantes et dans un laps de temps très limité.

Attention : Il est vivement conseillé aux candidat.e.s à ces postes de posséder une très bonne connaissance de la SPECQUE et d'avoir déjà une ou plusieurs expériences / participations à des simulations.

IV- ÉCHÉANCIER / CALENDRIER

- **21 avril 2024** : date limite pour le dépôt des dossiers de candidature. Le dossier doit être soumis **au plus tard à 00h (Europe)/18h (Québec)** à l'adresse pole.academique@specque.org
à partir du 21 avril 2024 : entretiens et annonce des candidatures retenues ;

Veillez noter que les Président.e.s des commissions parlementaires bénéficient d'une aide, d'un accompagnement et d'un suivi personnalisés, assurés par le Pôle surveillance académique depuis leur recrutement et jusqu'à la simulation. Plusieurs rencontres Teams / Messenger avec l'équipe académique seront prévues.

V- MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature au poste de Président.e d'une commission parlementaire doit comprendre tous les éléments suivants :

1. **Une lettre de motivation de 2 pages maximum** (en pièce jointe docx ou PDF) ;
Comprenant vos motivations pour le poste et la mention de la commission européenne que vous aimeriez présider ;
2. **Un curriculum vitae de 1 page maximum avec photo facultative** (en pièce jointe docx ou PDF) ;

Le caractère convaincant et logique de votre argumentation sera un élément primordial de sélection. Portez donc une attention particulière à expliciter votre sujet sans le perdre de vue.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Un Guide complet du Poste de Présidence de commission parlementaire est disponible sur le **Site Officiel de l'association SPECQUE** : [Guides – SPECQUE](#) (Rubrique Ancienne Simulation > Guides)

Une Question ? Contactez-nous ! pole.academique@specque.org